

AFFAIRE DE VIANDE FRAUDULEUSE POLONAISE

INTERBEV RAPPELLE LES GARANTIES DE LA DEMARCHE VIANDES DE FRANCE

Paris, le 1er février 2019 – Suite à l'annonce de la découverte de viande frauduleuse polonaise en France, INTERBEV, l'Interprofession Elevage et Viande, se félicite de la performance du système de traçabilité français ayant permis de repérer rapidement les lots incriminés et de l'efficacité des services de contrôles vétérinaires du ministère de l'Agriculture en matière de sécurité sanitaire.

Par ailleurs, INTERBEV soutient la proposition du ministère de l'Agriculture de créer une task force européenne d'enquête et de contrôle pour combattre les fraudes et prévenir les contaminations alimentaires partout en Europe.

L'Interprofession tient à rappeler également que la démarche « Viandes de France » est la garantie pour le consommateur d'une viande issue d'un animal né, élevé, abattu en France et dont la viande est transformée sur le territoire national.

Ce logo certifie donc une origine française à toutes les étapes de production et de transformation, des normes sanitaires très strictes et une traçabilité totale, une production respectant la réglementation environnementale et le bien-être des animaux, le respect d'un droit du travail français et d'un cahier des charges strict.

Plus d'informations sur <http://www.produitsagricolesdefrance.fr/>



A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

En savoir plus : www.la-viande.fr/ / www.interbev.fr